CONSEIL DE PRUD'HOMMES 20, Rue Léandre VAILLAT Boîte Postale 253 74106 ANNEMASSE CEDEX Téléphone: 04.50.38.39.32 Télécopie: 04.50.87.28.79 RG N°	BULLETIN DE LA DATE DU D'UNE DÉCISIO (art. R1454-25 ex art.R 516.29 du Le, le Greffier d'audience avise :	N
SECTION		
RÉFÉRENCES A RAPPELER		
AVIS IMPORTANT OVous n'êtes pas obligé de venir au conseil de prud'hommes pour entendre le prononcé de la décision (le résultat). OVous pouvez obtenir le résultat en indiquant au greffe les références de votre affaire. OLa décision (jugement ou ordonnance) est ensuite	demandeur ayant pour conseil: et	
notifiée aux parties par lettre recommandée avec accusé de réception. OLa notification, indique la voie de recours qui est ouverte, le délai ainsi que les modalités d'exercice de la voie de recours.		
	défendeur ayant pour conseil:	
Qu'à l'issue des débats	□ la formation de jugement □ la formation de référé	
1°/ n'a pas prononcé sa dé 2°/ a mis l'affaire en délibe		
3°/ a fixé la date du prono		
au:	à partir	de H
□ prononcé par mise à dis □ prononcé en audience p	_	
Que le délibéré a été prolo		
au motif que :	□ la formation de référé	
aa mour que .		
Que le prononcé de la déci	ision a été fixé	
au:	à partir (de H
☐ prononcé par mise à dis		
☐ prononcé en audience p	publique	